



Situation sociale des personnes – Bâtiment occupé de l'Abbaye

Une équipe pluridisciplinaire s'est présentée, mardi 12 janvier, au 7 place Laurent Bonnevey, bâtiment occupé depuis le 12 décembre 2020 par l'association DAL38.

Les personnels d'ACTIS et les travailleuses et travailleurs sociaux de Grenoble Alpes Métropole et du CCAS de Grenoble avaient pour premier objectif de rencontrer directement les occupant-es du bâtiment, ce qui n'avait pas été possible jusqu'à maintenant. Le second objectif visait à un premier état des lieux dans la perspective d'étudier la transformation du bâtiment en un hébergement, sous le pilotage de la Préfecture.

Les travailleuses et travailleurs sociaux ont pu constater la présence de cinq personnes au sein du bâtiment, à 8h30, heure à laquelle ils et elles se sont présenté-es. Pour la première fois depuis un mois, ils ont pu pénétrer à l'intérieur du bâtiment et ont été invité-es, par une des personnes présentes, à entrer dans l'un des logements. Trois personnes supplémentaires ont ensuite été rencontrées. Au total, huit personnes ont donc pu partager leurs besoins en termes d'accompagnement social, en particulier concernant leur situation vis-à-vis du logement et de l'hébergement.

Céline Deslattes, élue au CCAS, déclare : « *Je salue la qualité du travail des agent-es de la Métropole et du CCAS. Nous avons pu réaliser, ce mardi 12 janvier, un premier diagnostic social et avons dorénavant les informations nécessaires pour accompagner les quelques personnes rencontrées.*

Si certaines personnes occupantes peuvent être orientées vers le droit commun, par le biais d'un accompagnement social, d'autres ont des besoins spécifiques ou sont dans des situations administratives complexes. C'est par le biais d'une intermédiation efficace entre les travailleuses et travailleurs sociaux, garant-es du secret professionnel d'une part, et les actrices et acteurs associatifs engagé-es, les collectivités volontaires et les citoyen-nes altruistes d'autres part que le maillage de solidarité pourra être tissé sur la durée.

Nous solliciterons la Préfecture sur les situations qui doivent relever de sa compétence et nous engageons à mettre à l'abri les personnes rencontrées ce mardi qui ne trouveraient pas de solutions. Si d'autres personnes sont présentes dans le bâtiment, nous les rencontrerons également. »

Pour rappel, le CCAS de Grenoble, en dehors de toute obligation légale, est pleinement mobilisé pour l'hébergement des plus précaires : il gère 240 places d'Hébergement alternatif, 134 places en Centre d'Hébergement d'urgence et de réinsertion sociale et 29 lits d'accueil médicalisés et « Halte soin santé ».